

15 JUILLET 1941

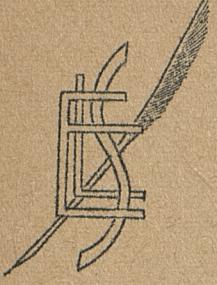


LEADER
SWEET
SWEET
SWEET

APPHOGUE

J.R. CARME -

REVUE DE L'OFLAG II D



SECOURS NATIONAL

Pour répondre à l'appel du Colonel GRUYER Commandant Français du Camp, pour le Secours National la Direction d' "Ecrit sur le Sable" a décidé de donner aux fêtes qu'elle avait projeté d'organiser durant le mois d'Août le caractère de fête de bienfaisance. Spectacles divers, cabaret, comédie, cirque, kermesse, jeux, danses et chants feront l'objet d'un programme qui paraîtra dans notre prochain numéro.

Les recettes nettes que nous souhaitons importantes sont destinées au Secours National. Ainsi aux efforts individuels de tous ceux qui donneront à la collecte, nombreux sont ceux qui le peuvent et le veulent, aux recettes exceptionnelles qui peuvent, durant cette période de bienfaisance venir grossir par la participation de l'Oflag II D à la belle œuvre du Maréchal votre journal joindra son effort.

"Ecrit sur le Sable" avec tous ses lecteurs, tous ses amis, après s'être donné la tâche d'être un reflet et un lien d'amitié, sera un prétexte à matérialiser la fraternité des Français et les liens qui nous unissent à nos frères libres.

LA DIRECTION.

No 7

15 Juillet 1941



Méditerranée-Niger	ENJALBERT	page	3
Hadj ed Din	DUMOULIN		7
La page à Totor	HARPO & LAMBERT-NAUDIN		10
Le problème des textiles (II)	WOLVILLE		16

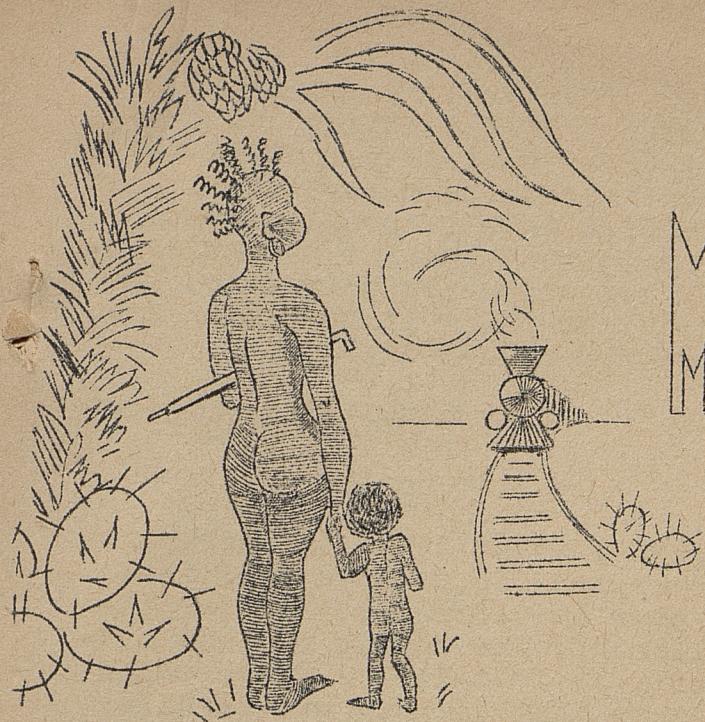
Les propos du flâneur, les spectacles, les jeux du Camp, la page économique

Les dessins et illustrations ont été exécutés par CARME, DELRIEU, HABARY, LAMBERT-NAUDIN, LAMY, LANOUX, MoQ.

Pour le SECOURS NATIONAL

Tous à la Guinguette du Bloc III Samedi 26 Juillet

PROGRAMME SENSATIONNEL !



MÉDITERRANÉE-NIGER

par Enyalbert

La construction d'une voie ferrée à voie normale et à grand débit entre l'Afrique du Nord et nos colonies de l'Afrique Noire, au travers d'un désert improductif de 2.000 Kms. de large peut apparaître comme une entreprise extrêmement aventureuse, ainsi que n'ont pas manqué de le faire remarquer tous ceux qui depuis 1879 se sont opposés de diverses manières à la mise en œuvre d'un projet, qui prétendait mettre en relations directes deux pays qui se tournent résolument le dos, s'orientant l'un vers les ports de la Méditerranée, l'autre vers les débarcadères du Golfe de Guinée. Or, nous avons appris dans nos manuels scolaires que la mise en valeur du Maghreb et celle de l'A.O.F. avaient été si activement poussées depuis un demi-siècle qu'elles constituaient d'admirables réussites dont témoignent la prospérité de Dakar, de Casablanca, d'Oran et d'Alger. Pourquoi faut-il alors que l'on se décide en 1941 à entreprendre cette grandiose construction d'un Méditerranée-Niger qui prétend renverser les courants commerciaux établis et qui était, hier encore, dénoncé d'un mot qui, pour n'être qu'un mauvais calembour, n'en traduisait pas moins un état de fait sensible à tous : le Trans-sert-à rien.

Cependant, les journaux français ont entrepris depuis quelques mois la publication d'une série d'études qui, en accumulant ou en mélangeant des chiffres, cherchent à prouver l'utilité et la rentabilité future de cette grande artère impériale. Que devons-nous en penser?

En ce qui concerne le point de vue technique on nous démontre qu'il n'est pas très difficile à résoudre et, pour le prouver, on a déjà commencé à construire le premier tronçon. Je veux bien croire que les ingénieurs Français, utilisant les machines modernes sont aussi capables d'établir en 1941-1945, à travers le Tanezrouf, une voie ferrée excellente, que les pionniers Américains qui réalisèrent de 1866 à 1869, à travers le Désert Salé, le premier transcontinental des U.S.A.; ou que les militaires Russes qui construisirent entre 1885 et 1889 le Transcaspien à travers le Désert de la Faim. Quant à l'aspect financier du problème, qui était considéré comme très délicat autrefois, il ne semble pas devoir présenter d'écueils sérieux si l'Etat prend à sa charge tous les frais de construction.

Une compagnie de Chemins de Fer a besoin pour trouver des capitaux de prouver aux actionnaires et aux porteurs d'obligations que l'affaire est rentable à bref délai, mais l'Etat peut se permettre des dépenses dont l'utilité n'apparaît que beaucoup plus tard et il peut même engager des fonds qui seront sacrifiés pour la grandeur future de la Nation. On ne nous dit pas très nettement comment seront trouvés ces fonds, mais peu importe, on en trouvait bien pour faire la guerre et il faut bien en trouver aussi pour payer l'occupation, autant d'affaires qui ne sont pas rentables, semble-t-il.

Je crois que l'on peut donc poser la question du Méditerranée-Niger de la façon suivante:

Quelle sera la portée impériale de ce chemin de fer?

Pour y répondre on invoquait souvent, avant 1939, les arguments militaires : il fallait prévoir le transport des troupes d'Afrique Noire vers l'Algérie et la Métropole pour la défense de ces dernières. Il n'en est plus question actuellement. Par contre on peut mettre en avant les arguments économiques : Ne faut-il pas faire venir de l'Afrique Noire ces produits coloniaux dont il nous est si difficile de nous passer et qui complètent admirablement les productions françaises sans les concurrencer? Mais le chemin de fer ne sera pas achevé, - espérons-le - avant la fin de la guerre et du blocus et, quand la paix sera revenue, les arachides du Sénégal, les bananes de Guinée, le cacao de la Côte d'Ivoire, les oléagineux du Dahomey (coprah, palmiste) seront bien plus faciles à transporter par mer puisque leur production se fait au voisinage de la côte du Golfe de Guinée.

La construction du Méditerranée-Niger ne paraît donc pouvoir se justifier que s'il permet, d'une part de canaliser vers des pays nouveaux les forces inemployées de l'activité nationale, et d'autre part, de créer en Afrique du Nord et en Afrique Noire des centres nouveaux d'exploitation que la voie ferrée Méditerranée-Niger fera sortir de la vieille terre africaine, comme les chemins de fer argentins ou canadiens ont suscité dans la Pampa ou dans la Prairie les greniers à blé du monde moderne.

Si le Transsaharien doit jouer ce double rôle, il faut le construire.

La France dont les industries principales étaient, hier encore orientées vers la guerre, a besoin de trouver dans son domaine métropolitain ou colonial ce que les géographes appellent des "zones pionnières"

vers lesquelles s'orientent les capitaux, les hommes d'affaires, les techniciens, voire les aventuriers, et aussi la main d'œuvre. Un pays qui dispose ainsi d'une "zone pionnière" où s'exécutent de grands travaux, où se concentrent des formes d'activité nouvelles ne doit plus avoir à craindre le chômage et son économie ayant à alimenter ces grands centres de consommation doit être en plein essor. Nous pouvons en



juger par de nombreux exemples petits ou grands: colonisation du Norrland par les Suédois, de la Mandchourie par les Japonais. La mise en valeur d'une large section de l'Afrique du Nord et de toute la partie centrale de l'A.O.F. par le Méditerranée-Niger peut avoir le plus heureux résultat sur la vie économique de la Métropole si on veut se donner la peine, grâce à une propagande bien conduite d'attirer l'attention des Français sur les perspectives qu'elle ouvre à leur activité, en Afrique.

Mais quelles sont ces perspectives? Avant de répondre à cette question il n'est pas inutile de rappeler qu'à l'époque de la domination arabe il existait à travers le Sahara entre l'Afrique du Nord et le Soudan une activité fort importante dont les premiers épopeyeurs de l'Afrique ont été les témcins. On ne comprendrait pas la vieille prospérité des oasis du Taffilalet, du Mzab, de Tripolitaine et l'importance ancienne de Tombouctou, de Gao, de Zinder, du Ouadai, si on ne se rappelait que tous ces centres étaient autant de ports auxquels aboutissaient les routes des caravanes africaines à une époque où la mer Barbareque était presque fermée du côté de l'Europe chrétienne et où les plaines de la brousse soudanienne, vieux pays rural relativement peuplé de l'Afrique Noire, étaient séparées du Golfe de Guinée par une zone de forêt vierge que ne traversaient ni routes ni voies ferrées. Pour le monde Arabe qui possédait depuis le Moyen Age les deux bordures sahariennes le Désert n'était pas un obstacle infranchissable. Il jouait le rôle que joue ailleurs la mer. Il unissait plus qu'il ne séparait les pays Arabes et Berbères du Nord aux pays du Soudan dont l'exploitation se faisait sous le contrôle des Arabes en direction du monde musulman à travers le Sahara.

La mise en valeur de l'Algérie et plus tard celle de la Tunisie et du Maroc a été avant tout l'exploitation des régions côtières : depuis qu'ils sont pacifiés, les confins Sud-Algériens et Sud-Marocains sont devenus des pays d'émigration vers les ports de la côte (Mzabites, Soussites). Il en est de même pour la bordure Sud Saharienne parceque, depuis que la conquête est achèvée en A.O.F., la mise en valeur du pays a été surtout représentée par la création des plantations de la région côtière, où sont venus travailler en grand nombre les soudanais qui vivaient au nord dans la brousse ou le Sahel de la boucle du Niger ou des pays du Tchad. Ce sont les Anglais qui ont donné l'exemple en Nigéria (coton) et dans la Gold Coast (cacoyer) vidant presque certains cantons de l'A.O.F., près des frontières, par leurs demandes de main d'œuvre. Puis les Français, à leur tour, créèrent des plantations. Pour la culture des arachides au Sénégal, des bananiers en Guinée, du cacoyer en Côte d'Ivoire, il fallut faire appel aux travailleurs soudanais et les voies ferrées, dites de "pénétration", construites en partant de la côte à travers la forêt équatoriale serviront à cet exode, souvent massif qui anémia en quelques décades les provinces de la boucle du Niger.

Le rôle du Méditerranée-Niger sera de renverser ce courant au profit des bordures sahariennes, dont on peut ainsi faire renaître sous des formes modernes l'ancienne prospérité et dont il est possible de faire grâce à la technique européenne la grande zone de colonisation de l'Afrique de demain. N'oublions pas qu'aux mêmes latitudes et dans des conditions analogues les Anglais ont déjà réalisé au Soudan égyptien d'importantes créations et que le Niger rend

possible en A.O.F. et, sur une plus grande échelle, ce qui a été fait au Soudan Egyptien.

Du côté Algéro-Marocain la nouvelle voie ferrée permettra de coloniser le Maroc oriental jusqu'ici assez délaissé, où l'exploitation des mines, celle de l'alfa, les cultures par irrigation peuvent prendre un grand développement. Mais c'est surtout dans la boucle du Niger que la voie ferrée apportera une vie nouvelle. Le grand fleuve soudanais et son affluent le Bani qui drainent les montagnes du Fouta-Djalon conduisent dans un delta intérieur situé entre Koulikoré et Tombouctou les crues estivales dont les eaux s'étalent sur un pays grand comme la Belgique et la Hollande réunies. Ce grand delta, le pays du Macina, situé dans la zone semi aride, où les pluies sont rares, peut ainsi bénéficier des pluies équatoriales si abondantes de la zone guinéenne: il suffit d'en aménager la distribution par des barrages et des canaux qui feront du Macina la plus grande oasis du monde. Déjà un premier barrage à Sotuba permet l'irrigation d'une petite région où se font les cultures d'expériences et les études préliminaires. Le barrage de Sensading qui est déjà commencé rendra possible la culture intensive d'un territoire équivalent à deux départements français. Le Méditerranée-Niger servira de débouché aux produits de cette oasis qui pourra exporter du coton, du sucre de canne, des arachides et plus tard des fruits. Le Macina deviendra ainsi une zone de peuplement et fournira du travail aux noirs soudanais qui vont en Nigeria Anglaise, voire même au Soudan Egyptien et jusqu'en Abyssinie et souvent ne retournent plus en A.O.F.. Des millions de noirs pourront s'établir en un demi-siècle dans cette grande oasis qui peut aussi attirer des Mauritaniens, des Sahariens, des Marocains du sud qui ne savent à quoi s'employer depuis que leur pays est pacifié. La mise en valeur du Macina

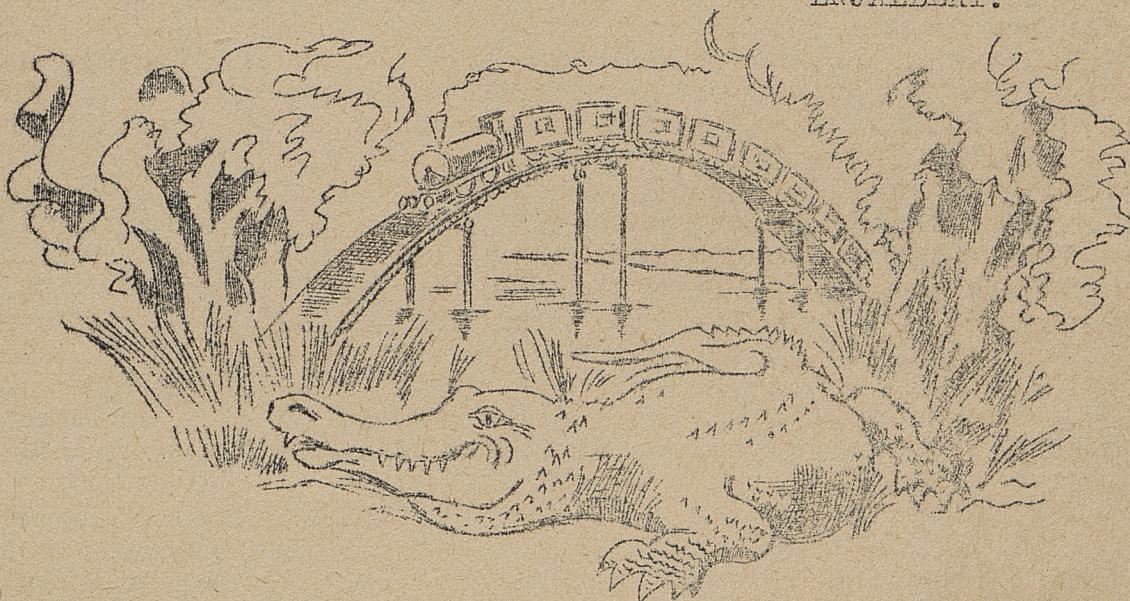
ramènera dans la bordure saharienne du sud une activité nouvelle car les Sahel, voisins de la grande oasis, pays d'élevage et de culture rapide (millet) pourront vendre leur bétail, leurs grains, leur beurre, aux habitants du Macina spécialisés dans des cultures plus riches. De Kayes (sur le Sénégal) à Zinder (vers le Tchad) tout un immense pays plus grand que la France pourra ainsi participer à cette renaissance des îles Sahariennes et Tombouctou ou Gao pourront redevenir de grandes capitales soudanaises quelque chose comme Kano en Nigeria Anglaise.



Il y a là une œuvre de longue haleine (un demi-siècle au moins) qui peut être la grande réalisation des deux générations à venir et cette œuvre n'est possible que par la construction du Méditerranée-Niger. Les deux grands domaines coloniaux de la France, Afrique du Nord et A.O.F., au lieu de se tourner le dos pourront ainsi collaborer étroitement. Que représenteront alors, à côté du grand Empire colonial

créé sur les bords du Niger et dont dépendront la prospérité d'Oran comme de Marseille les quelques dizaines de milliards employés à la construction du Transsaharien. Les Américains de San Francisco et de Salt Lake City pensent-ils aujourd'hui aux quelques centaines de millions de dollars qu'à couté le premier transcontinental, et peut-il y avoir de meilleur placement et de plus rentable que celui qui permettra de créer les provinces les plus neuves et les plus riches de l'Empire Français de demain? Pour la France après les dures épreuves de 1940 peut-on trouver un programme d'action plus riche d'espérances que cette reconquête des bordures sahariennes où le Français, l'Africain du Nord et le Soudanais travailleront ensemble chacun suivant ses aptitudes, pour réaliser de la Méditerranée au Niger, l'épine dorsale de l'Afrique Française.

ENJALBERT.



Dessins de PATT.

HADJ ed DIN Le Pèlerin de la Foi

Le Très Haut qui a fixé les destinées
de tout et qui dirige tout...

CORAN LXXXVII - 3.

Le jeune peintre Dinet est envoyé à Alger. Il part sans enthousiasme. Il eut préféré aller à la villa Médicis ou à la Casa Velasquez. Rien ne l'attire vers le monde musulman. Il ne se sent pas l'âme d'un orientaliste.

Son arrivée et les premiers jours de son séjour à Alger sont une révélation. La lumière, l'ardent soleil, les chaudes colorations embrasent son âme d'artiste. Dans les vieilles rues de la Casbah, il fait connaissance avec le pittoresque du monde arabe. Il aime à se

mêler à cette foule bigarrée. Déjà son atelier est plein d'études de paysages et de types algériens.

Bientôt, il fait des excursions dans l'intérieur. Voilà la steppe; voilà les nomades. Voilà les fiers cavaliers amoureux de leurs fins chevaux. Voilà les tentes de laine aux bandes de couleurs sombres qui piquent leurs formes basses au milieu des touffes d'alfa. Dinet est conquis; on le sent à la verve, au caractère, au coloris des études qu'il rapporte.

Allant toujours plus loin, Dinet prend contact avec le Sahara. C'est un monde nouveau. La steppe n'en dominait qu'un avant-goût, n'en était qu'une pâle annonciatrice. Le Sahara, c'est le domaine du soleil, ce sont les dunes blondes, la palmeraie avec ses seguias où l'eau murmure, ses bassins, ses fleurs, son ombre mystérieuse, son clair obscur qui l'enchante, ses villages aux murs de terre ocres ou rouges. Ce sont les immenses plaines arides où vibre la lumière, où les falaises rouges ou violettes.

Dinet est pris. Il ne quitte plus l'Afrique. Il découvre la ravigissante Bou Saada. Il s'y installe dans une maison indigène, au fond d'un jardin de palmiers, d'arbres fruitiers et de lauriers-roses, sur les bords de l'oued.

De chaque côté, les jardins bordent l'oued. Leurs hautes palmiers s'inclinent, se recourbent et le surplombent. De chaque côté, d'épais massifs de lauriers-roses mettent des taches éclatantes de couleur. Dans le fond de l'oued, sur les rochers, coule un filet d'eau qui forme dans quelques creux des bassins où garçons et fillettes viennent jouer et se baigner.

Dinet peint ce qu'il voit, l'oued, les jardins, les paysages brûlés de lumière du désert, les jeux des enfants, les fillettes rieuses et les rudes visages des gens du Sud. Il peint aussi les légendes, les Djinns, les Houris.

Comme il aime ce qu'il voit et ce qu'il peint, il y trahit son cœur. Plus il va, plus il pénètre l'âme de ces gens et de ce pays et celle-ci se révèle dans sa peinture. Il est loin de ses premières études d'Alger. Il est maintenant en possession de tout son talent et celui-ci est au service d'un amour profond.

Marié à une indigène, il vit dans l'intimité de Si Sliman, esprit ouvert, lottré, conteur habile. Ce que ses yeux n'auraient pas compris ou compris lentement s'éclaire plus vite par ses conversations avec Si Sliman et celui-ci devient un véritable collaborateur. Si Sliman, bien que profondément musulman, sait que la peinture de son ami Dinet n'est pas répréhensible au point de vue du Coran, qu'elle fera comprendre et aimer son pays par les Français, qu'elle est la traduction d'un amour celui du peintre, d'une âme, celle de son pays.

Au Salon, dans les expositions, ses œuvres tranchent au milieu de celles des autres orientalistes, même où il a du talent, on ne trouve que des formes, de la couleur, du pittoresque; chez Dinet, on trouve l'âme.

Mais, à mêler son cœur toujours plus avant à la vie de ce pays, il sent naître puis se développer une inclination de plus en plus vive pour sa religion.

L'Islam, qui ne l'a d'abord attiré que par la beauté des attitudes et des scènes, lui fait subir l'attrait de sa foi simple et profonde comme était la nôtre dans le Haut Moyen Age. Il écrit la vie de Mahomet; il l'accompagne d'illustrations pleines de couleur et de sentiment. Peu à peu la foi grandit en lui. Il se proclame musulman. Il n'est plus Dinet, mais Si ed Din; ed Din veut dire la foi. Son geste étonne. C'est pourtant un geste de loyauté envers lui-même et c'est le résultat de l'emprise grandissante de l'Afrique sur son être d'artistes.

Puis l'âge vient. Un projet déjà ancien se précise dans son esprit. Il sent que la mort s'approche de lui. Avant de mourir, il accomplit le grand devoir de tout musulman fervent. Il ira en pèlerinage à la Mecque.

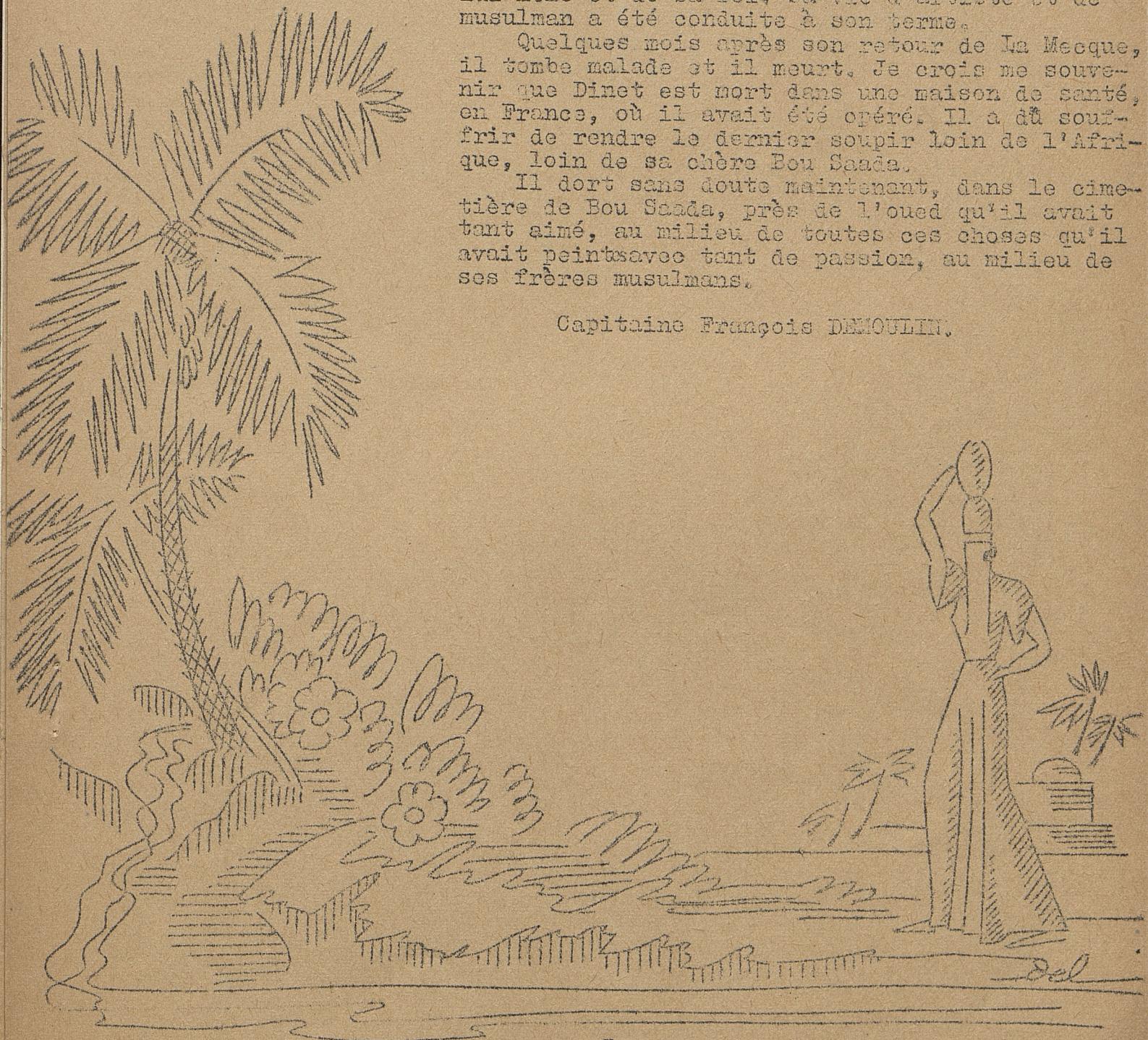
Il part en compagnie de son ami Sliman. Il accomplit tous les rites du pèlerinage malgré la fatigue, malgré le terrible climat, malgré son âge, malgré son corps déjà usé par la maladie. Il rentre.

Il est maintenant Hadj ed Din, le Pèlerin de la Foi. Il raconte son pèlerinage, dans la Revue des Deux Mondes, en termes poétiques et vibrants de piété. Il retourne à Bou Saada où il attend la mort. Son œuvre terrestre, son œuvre d'artiste est achevée; il a été jusqu'au bout de lui-même et de sa foi. Sa vie d'artiste et de musulman a été conduite à son terme.

Quelques mois après son retour de La Mecque, il tombe malade et il meurt. Je crois me souvenir que Dinet est mort dans une maison de santé, en France, où il avait été opéré. Il a dû souffrir de rendre le dernier soupir loin de l'Afrique, loin de sa chère Bou Saada.

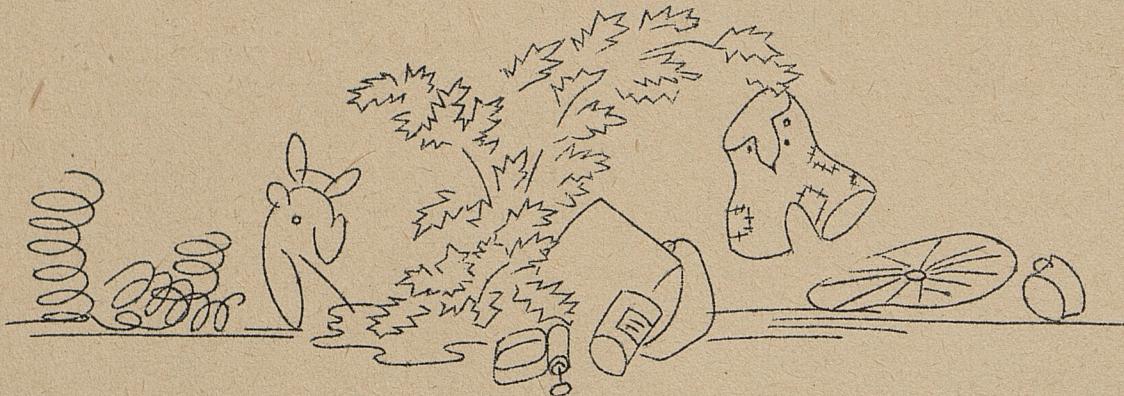
Il dort sans doute maintenant, dans le cimetière de Bou Saada, près de l'oued qu'il avait tant aimé, au milieu de toutes ces choses qu'il avait peintes avec tant de passion, au milieu de ses frères musulmans.

Capitaine François DEMOULIN.

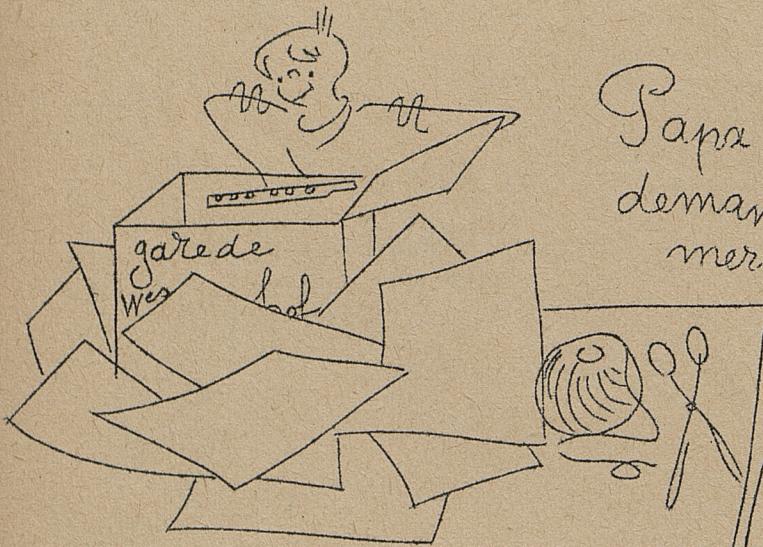


Dessin du Capitaine DELRIEU.

La page à Gotor



i parè ke ia le nevent du concierge ko jeté son broc o zorti Ancor un ki sait pa ki fo une vieille culote poure en navoir une neuve



Papa il a demandé le mercure de

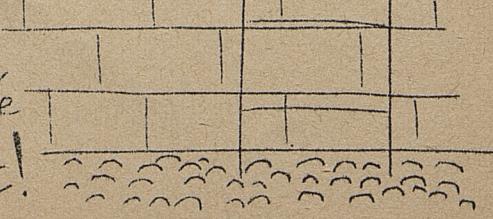
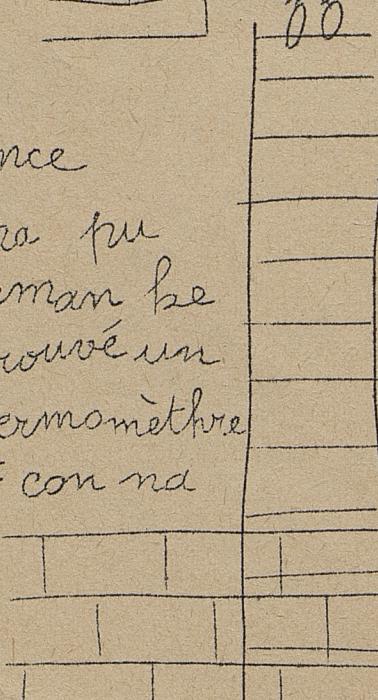
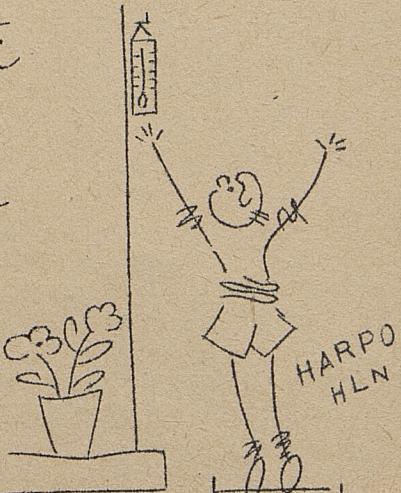
France

Maman na pu Eurezeman be je retrouvé un vient termomètre

y verrat con na fait un éfort.

Maman elle a di come
sa << Poure ke ton papa i reviène, i lui fodret du piston. >>

Je set pa pourqoi un piston. Je vaik toudemême i annoje ma flûte a 6 trou. On saib jamet!



PROPOS DU FLANEUR



L'indiscrétion est une belle chose! Sans doute la Direction me tient rigoureusement à l'écart de toutes nouvelles mais ma qualité de saute-ruisseau ne permet néanmoins d'en faire de ci, de là ample culbiflette. Et c'est ainsi que ce matin, furetant dans les corbeilles à papier du bureau, j'ai pu découvrir, à peine froissées, de grandes feuilles de papier où courait l'écriture échevelée de notre Directeur. Connaissant son indolence naturelle et sa répugnance à sortir, en dehors des grandes circonstances, d'une torpeur quasi orientale je me crus immédiatement sur la trace d'un projet d'envergure.

Je ne m'étais pas trompé. A peine rentré dans ma stube, je m'appliquai à donner aux feuillets dérobés un aspect présentable et les déroulai des yeux. J'avais peine au début à croire à la réalité de ce que je lisais. Et pourtant? Tout concordait parfaitement, tout s'enchaînait, tout concourait à la création d'une œuvre magistrale, qui...., que...., enfin dont Je devais tenir ma langue mais je ne puis m'y résoudre. Les rédacteurs vont écumer. Je cours le

risque de perdre mon gagne pain. Qu'importe! rien ne prévaut contre cette démangeaison qui me possède de me confier.

Et bien, voilà! La Direction d'"Ecrit sur le Sable", enfin lasée d'ennuyer ses lecteurs par la reproduction de vers et de prose également indigestes a décidé de les amuser. Tout arrive. Et comme les membres de la dite Direction possèdent de belles âmes, leur geste sera totalement désintéressé, une kermesse monstre sera organisée, une journée de licence qui réussisse à déridor les plus moroses et à leur faire oublier, ne fut-ce que vingt-quatre heures leur triste condition. L'apport personnel du journal, la totalité des recettes permettront l'envoi par l'Oflag II D d'une contribution importante à l'œuvre du Secours National. De la sorte et suivant la fameuse formule: chacun pourra faire le bien en s'amusant.

Une kermesse, direz-vous, c'est fort joli mais où et comment, avec quoi surtout? Voilà un projet qui se heurtera à d'énormes difficultés, autant dire un projet mort-né. C'est bien là méconnaître l'esprit d'initiative, l'ardeur créatrice qui animent les membres directeurs de notre beau journal. Dans le cadre du Camp, à l'aide des ressources locales, et de colles qui nous seront fournies contre nos journalistiques largueurs ces Messieurs ont mis sur pied un programme des plus alléchants: de quoi contenter tout le monde et son père. Je vais n'essayer à vous en donner une idée car destinés comme vous l'êtes à vous trouver à la fois acteurs et spectateurs, il n'est pas mauvais que vous soyez avisés de l'événement

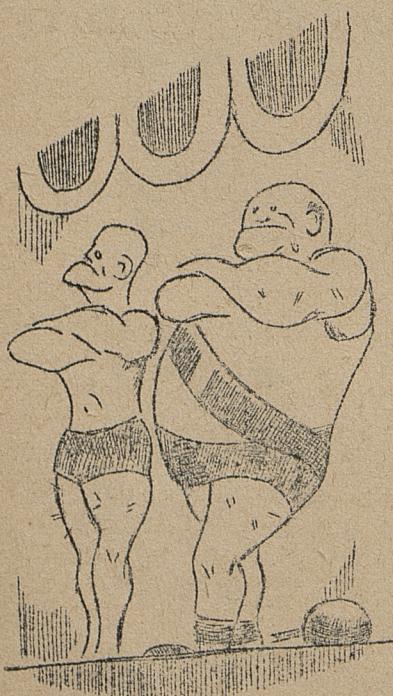


et de ses modalités assez longtemps à l'avance pour ne pas être pris au dépourvu.

Sachez tout d'abord que cette bienheureuse kermesse prendra place le quinze août prochain, dans quelque quatre semaines, à moins que nous ne nous trouvions libérés, d'ici là, auquel cas elle se trouverait reportée à des temps meilleurs. Il fera beau, bien entendu un vrai soleil d'offensive, accroché dans le ciel le plus bleu que la Poméranie ait connu. Les baraques - comme ce nom évoque admirablement une atmosphère de foire - Les baraques situées aux abords des terrains de sports des Blocs I et II auront été transformées comme par magie en autant de chaumières à la Trianon. Des portes triomphales se dresseront à l'entrée des divers blocs. Des milliers de drapeaux flotteront dans l'air frais du matin, l'ensemble donnant l'impression de fête désirée.

Nul du reste ne s'y trompera. Réveillés tôt matin par des sonneries martiales, les oflagés, en habits de libération, se seront précipités dans les rues pavées, à l'affût de toutes attractions ou gaillardes. Leur espoir ne sera pas déçu. En fin de matinée se placera notamment l'inauguration d'une statue dans les verts bocages du Bloc II. Rien n'y manquera: défilé des pompiers et sociétés de l'Oflag, exhibition des gymnastes de la commune, discours, tombée du voile, musique...etc... Les maires et conseillors municipaux prisonniers parmi nous, pourront prendre là une utile leçon de choses. Je n'ai pu découvrir quel grand homme d'entre nous sera statufié de la sorte mais de vous à moi, cela n'a guère d'importance. Pourvu qu'on rigole, comme disait l'autre!

La fibre patriotique et régionale ainsi satisfaite, il s'agit de pourvoir aux besoins alimentaires de la foule. Mes sources prévoient parmi les massifs de roses, face à la cantine du Bloc II un banquet de trois mille couverts par souscription. Mais le projet reste bien vague et je ne crois guère pour ma part à sa réalisation. Il est bien plus probable que chacun sera laissé libre de retourner manger en famille à l'infortune du pot et reprendre souffle avant une après-midi fort chargée.



Car pour l'après-midi vous n'aurez que l'embarras du choix et je ne sais vraiment par quel bout commencer. Pour plus de simplicité prenons l'ordre chronologique. Tout d'abord la kermesse proprement dite sera ouverte et battra aussitôt son plein. Sur les esplanades des Blocs I et II des centaines d'échoppes, loteries, jeux de massacre, chanteurs des rues, ménageries... etc.. attireront le promeneur curieux. Des marchands de frites, des débits volants de boisson calmeront la faim et la soif des ambulants. Sans doute les manèges manqueront mais peut-être (puis-je être trop affirmatif devant certaines manifestations du Camp?) avons-nous dépassé l'âge de chevaucher les coursiers de bois. Du moins retrouverons-nous, si j'en crois les projets, l'animation vivante et colorée des foires flamandes.

Et des attractions comme s'il en pleuvait! Courses au trésor. Concours de planeurs, de jambes, de maillots, de groupes costumés, de musique, que sais-je?... et j'en oublie. L'art le sport et le plaisir se rejoindront enfin...de

quoi passer une excellente après-midi. N'est-il pas inutile d'ajouter que de nombreux prix viendront récompenser de leurs mérites les lauréats de chaque concours.

L'activité ne se ralentira pas au cours de la soirée, tout au contraire. Trois spectacles différents se partageront votre choix pour peu que vous soyez désireux de goûter assis, après la cohue du jour, une distraction artistique. Un gala de danses régionales vous présentera les danses et les chants du terroir de France. Vous retrouverez le cirque qui fit nos délices il n'y a pas si longtemps, à l'heureuse époque où nous croyions encore être "délibérés" au printemps. Enfin, Cantine du Bloc II, dans des décors enchanteurs, une troupe formée des éléments des quatre blocs vous produira un spectacle de cabaret appelé à vous plaire.

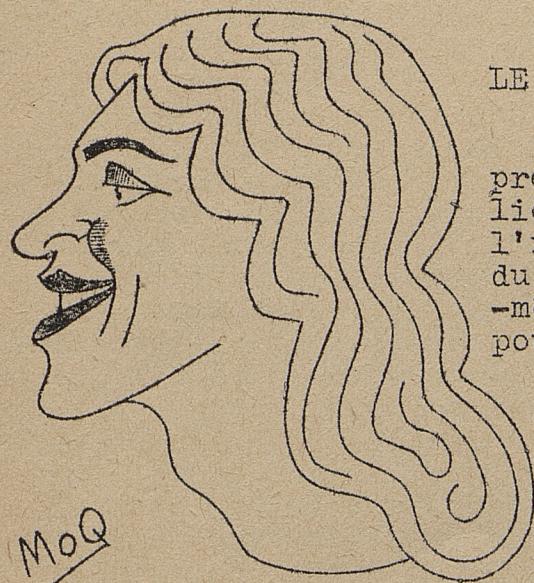
Ma mémoire m'a peut-être fait défaut sur quelque point, mais ce que je vous en ai dit vous permet de mesurer l'effort fait par votre journal. Sans doute des règlements officiels vous mettront bientôt au courant: j'ai cru cependant vous être agréable en vous faisant partager le bénéfice de mon indiscret. De la sorte vous ne serez pas pris sans vert et dans les heures que vous laisse libres la lecture approfondie d'"Ecrit sur le Sable" vous pourrez vous préparer à emporter de haute lutte les prix des concours.

Que si par impossible vous n'étiez pas satisfaits de la journée du 15 août, une note in fine inscrite au bas du dernier feuillet découvert par mes soins, précise en caractères gras qu'il sera fait effort pour faire mieux encore l'année prochaine.

FLIP.

Dessins de PATT.

SPECTACLES



Marc dans le rôle de
Marinette

LE SPECTACLE du BLOC III -

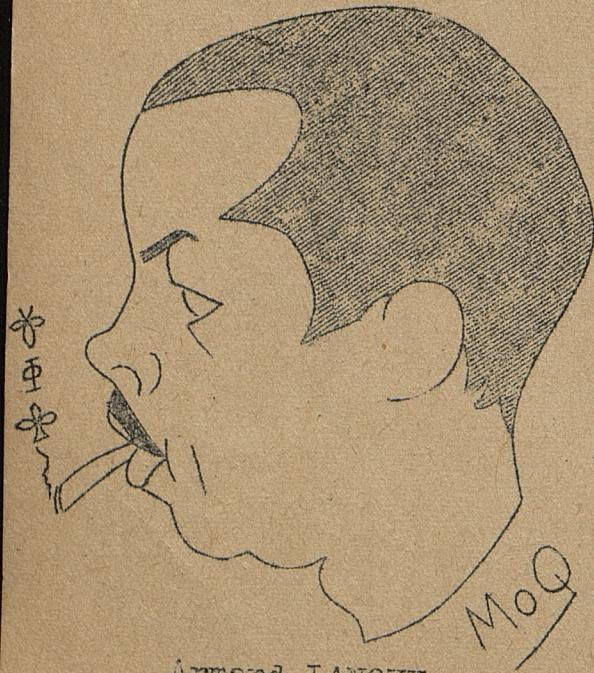
La "Belle Marinière" de Marcel Achard qu'a présentée le Bloc III a été diversement accueillie. Personne n'a contesté le charme du décor, l'ingéniosité de la mise en scène, la perfection du jeu des acteurs. Mais c'est sur la pièce elle-même que les opinions ont divergé. Certains - pour parler franc, la minorité - continuent à tenir pour excellent le texte d'Achard, mais le plus grand nombre le conteste à divers titres : trois actes, a-t-on dit, qui suent le malaise et l'ennui, où l'art est incertain, le goût impur et où la morale même a beaucoup à reprendre.

Une critique collective n'est jamais dénuée de fondement. Elle prouve, à tout le moins, que la pièce n'était que partiellement adaptée. Mais ce n'est pas là une condamnation intrinsèque. Une analyse des intentions de l'auteur peut seule autoriser le jugement.

Marcel Achard, il est vrai, a porté une fois de plus sur le théâtre l'éternelle triade de la femme, du mari et de l'amant. Mais cela ne signifie pas qu'il ait voulu récrire Bérénice. Car, ce qui l'intéresse, c'est moins le thème lui-même que la coloration originale qu'il emprunte au milieu très populaire et presque veule dans lequel il se trouve engagé.

D'une façon plus précise; Marcel Achard ne s'est pas appliqué à dépeindre les péripéties du drame conjugal qui fait progressivement glisser vers l'amant le cœur, d'abord fidèle, de la femme. Quand le rideau se lève, entre Marinette et le Captain, la rupture est déjà consommée. On le sent à ce repas de noces manqué où l'atmosphère est si lourde, où chaque plaisanterie porte à faux, où déjà échoue chaque effort de tendresse. Entre un homme trop simple et une femme à la sensibilité frémissante, presque maladive, le hasard a créé une union qui ne vivra pas; au long des canaux de France, Marinette promènera l'existence morne d'un être inquiet et incompris. Jusqu'au jour où l'absence cristallisera en Sylvestre son désir d'être aimée.

Comme personnages de son drame, Marcel Achard n'a pas pris non plus des figures conscientes et lucides. Il ne leur a pas prêté, comme on eut faitien d'autres temps, ce regard intérieur qui, à chaque instant, mesure le tragique d'une passion coupable ou la douleur d'un amour incompris. Ses acteurs sont plutôt des forces aveugles et résignées, des êtres étrangers à toute morale, à la logique et à la révolte. Ni Marinette ni Sylvestre n'aperçoivent ce que leur amour peut avoir d'odieux; ils le disent "beau" parcequ'ils le pensent selon l'ordre naturel; pas un moment ils ne songent à résister à son entraînement. Contre Sylvestre qui lui a pris sa femme, c'est à peine si le Captain s'emporte. Il ne s'indigne pas, il "comprend". Sylvestre peut, sans ironie, plaindre le Captain sur son infortune et tous deux peuvent s'accorder sur un "ce n'est pas de chance" qui rejette sur une fatalité irrésistible toute la responsabilité du drame.



Armand LANOUX

Cette poésie de la lâcheté, de la veulerie appelle les plus expresses réserves morales. Elle peint des hommes sans ressort, sans courage, des hommes qui sont plus bas encore que notre humble humanité et méritent à peine le nom d'hommes. Elle est peu susceptible d'effets dramatiques et la pièce d'Achard, en définitive manque un peu d'action. Encore n'est-elle point exempte d'émotion. Elle retient un sanglot lourd de tristesse, elle suggère des profondeurs troubles, elle exhale comme un charme impur de désespérance.

x
XXX

Sur un point partisans et adversaires de la pièce s'accordent : la présentation fut parfaite. Dans le cadre fixe du chaland, les décors de Lanoux et son équipe

évoquent avec nostalgie la variété du paysage français. Les costumes et les accessoires furent très réussis. Avant tout la "Belle Marinère" fut la révélation de Marc (Marinette) dont le jeu est étonnant d'intelligence et de féminité. Phipps aussi, en remplaçant Chambon quelque huit jours avant la représentation réussit le tour de force d'incarner avec aisance le rôle difficile du Captain. On a reproché à Sylvestre de paraître plus homme du monde que marinier. Cette critique n'enlève rien aux grandes qualités de Borel. Mique (Pasquier) dit aussi avec beaucoup de vérité sa passion incomprise pour Sylvestre. Dans les rôles secondaires Calmel (l'éclusier méridional), surtout Brière (l'éclusier belge) et Gauthier (Broquet) furent excellents. Et Boullier (Valentin) mérite, par son abattage, de tenir un rôle de premier plan dans un spectacle comique.

X

X X

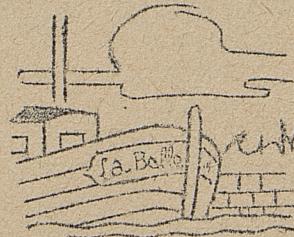
L'inspiration de la "Belle Marinère" s'apparente, en moins frélaté, aux romans de Dabit, aux films de Carné. L'accueil que lui a réservé le public prouve, à tout le moins, que ce genre, caractéristique de l'entre-deux-guerres, a vécu. On ignore encore ce que sera le théâtre de demain; mais on sait déjà ce qu'il ne sera plus.

X

X X

La note un peu triste que rendait le spectacle fut heureusement corrigée par le Jazz de Challine, enlevé à point. Tous les interprètes furent excellents et les morceaux fort bien choisis. Un essai encore timide de "fantaisie musicale" fut accueillie par la faveur du public. C'est un genre que les prochaines présentations du Jazz pourront davantage cultiver.

LE SPECTATEUR.



MUSIQUE DE CHAMBRE -

Si l'on considère le choix des œuvres et la qualité de l'interprétation le concert de musique de chambre donné les 23 et 24 juin fut peut-être le meilleur de la saison.

Les organisateurs avaient eu l'heureuse idée de débuter par le 2ème quatuor de Borodine. Excellent moyen de mettre l'auditeur en état de grâce musicale. Cette musique limpide, pacifiante, qui s'écoute sans trop solliciter l'attention n'est pourtant point musique facile. Paul Challine en a heureusement souligné la richesse mélodique et les hardiesseuses orchestrales. Quant au public il a fait à l'œuvre et aux interprètes un succès mérité.

La période contemporaine était représentée cette fois par un quintette pour cordes et flûte de P. Challine. On se plaît à trouver chez l'auteur, outre un métier solide, un véritable don d'invention mélodique uni à une connaissance approfondie des ressources du quatuor, toutes choses qui, pour un compositeur encore jeune, promettent les plus beaux espoirs. L'œuvre d'un modernisme tantôt délicat tantôt un peu âpre, a été fort goûtée.

Le concert se terminait par le quintette de Franck qui est bien l'une des réussites les plus parfaites de notre musique moderne. Cette œuvre est remarquable non point seulement par sa puissance dramatique mais aussi comme tant d'autres de Franck (je songe notamment à l'admirable "Prélude Choral et Fugue") par la hardiesse de son architecture. Les questions de forme jouent en musique un si grand rôle que je n'ai pu entendre sans malaise les railleries à peine déguisées que Challine adresse aux partisans de la "forme cyclique" à laquelle le quintette doit pourtant une partie importante de sa valeur expressive. L'œuvre impeccablement exécutée fut longuement acclamée par le public.

La place me manque pour dire tout le bien que je pense des interprètes. Fatou et Kopetzki au premier violon, Jacquemart à l'alto, de Seynes au violoncelle forment une équipe brillante et homogène dont le public a pu apprécier la solide technique et la musicalité. Caroline, au jeu un peu timide, a paru très en progrès. Quant à Flageollet on ne peut que le féliciter d'avoir si brillamment triomphé des embûches de l'écriture franquiste.

Il faut également louer Challine pour ses suggestifs commentaires et les analyses très fouillées qu'il a donné des œuvres du programme. Le principe de telles analyses est excellent mais on peut se demander si l'auditeur, à moins d'avoir une mémoire exceptionnelle, en tire un profit réel. Pourquoi ne pas lire ces analyses avant chaque pièce, ou mieux, car elles valent la peine d'être conservées, pourquoi ne pas en imprimer l'essentiel au dos du programme? L'auditeur pourrait ainsi, sans fatigue, être guidé dans le dédale des thèmes; sa compréhension étant facilitée son plaisir serait d'une qualité plus rare. Qu'en pensent les organisateurs?

Bernard SCHLAMM.

LE PROBLEME DES TEXTILES (I)

LES TEXTILES NATURELS ET LEURS REMPLACEMENTS -

La SOIE a de tout temps été un fil rare, un fil de luxe et d'un prix de revient très élevé. La rayonne était donc appelée, sinon à la remplacer, du moins à augmenter la production et la consommation de soieries.

Après la découverte des filatures et métiers mécaniques, et leur mise au point, on allait pouvoir produire davantage, à la condition de trouver un fil coûtant moins cher et dont la production pouvait augmenter rapidement.

Dès 1900, la "soie artificielle" connaît un début de prospérité. Elle ne cessera de se développer, sans nuire, d'ailleurs, à l'industrie de la soie qui se maintiendra à peu près stationnaire.

(I) Voir "Ecrit sur le Sable" N°6.

A la veille de la guerre la soie valait de 75 à 250 frs le Kg.
 la rayonne 18 à 45 frs le Kg.
 Quelques chiffres permettent de se rendre compte de l'accroissement
 de la production mondiale.

1913	11.000 tonnes
1920	25.000 " (contre 21.000 tonnes de soie naturelle)
1930	200.000 "
1937	534.000 "
1939	510.000 " (baisse due au développement de la laine artificielle)

510.000 tonnes de rayonne représentent :

25 milliards de bas
 ou 7 milliards de sous-vêtements
 ou 5 milliards de mètres de "scieries"

En 1939 les productions ont été de :

150.000 tonnes de rayonne	aux U.S.A.
108.000 tonnes "	au Japon
54.000 tonnes "	en Angleterre
54.000 tonnes "	en Italie
25.000 tonnes "	en France

Nous pouvons produire très rapidement, pour l'ensemble de la France,
 un tonnage très supérieur à 30.000 tonnes.

LE COTON -

Comme nos importations de coton provenaient surtout des U.S.A.,
 de l'Egypte et des Indes et que, d'autre part, nous ne pouvons vraisemblablement plus recevoir notre production d'A.E.P., il ne nous reste actuellement que 6.500 tonnes d'A.O.F., alors que nos besoins nationaux sont de 277.000 tonnes!

Il a été créé un comité du coton qui étudie le développement du coton en A.O.F., au Soudan et en Algérie (où il n'y a que quelques centaines d'hectares consacrés au coton, mais où on espère arriver à 100.000 balles de coton par an, en améliorant l'irrigation).

En attendant, il n'y a plus de coton en France. Il a donc fallu se tourner vers une fibre de rayonne, la schappe rayonne, récemment dénommée "fibramme".

D'où vient, donc, cette schappe rayonne?

Au début on employa les déchets de rayonne comme l'étaient les déchets de soie. On s'aperçut vite qu'il y avait intérêt à produire industriellement des fils cassés. C'est ainsi qu'on eut l'idée de recevoir les fils, à leur sortie des filières, sur des cadres à écheveaux et de les couper et friser. Les fibres obtenues ont ainsi la longueur et l'aspect frisé des fibres de coton.

Les usines de schappe sont équipées pour peigner et filer ces fibres d'une façon analogue à celle usitée pour la schappe-soie et le coton. Le tableau ci-dessous montre l'essor de la schappe artificielle au cours des dernières années

	- 1929 -	- 1936 -
France	5.300 T.
U.S.A.	200 T.	5.600 T.
Angleterre	1.200 T.	13.000 T.
Japon	22.000 T.
Allemagne	1.700 T.	46.000 T.
Italie	800 T.	49.000 T.

Tous les sous-vêtements et tissus du genre "cotonnade" seront donc tissés de "fibranne" qui, bien qu'inconnue sous ce nom, existait depuis 6 ans déjà, dans le commerce français, sous le nom de "velna" ou "flesa".

LA LAINE -

En laine, nous sommes un peu plus favorisés puisque la France et l'Afrique du Nord possèdent un certain cheptel ovin. Nous produisons 20.000 tonnes de laine et l'Algérie, le Maroc et les autres Colonies nous en apportent 16.000 tonnes, soit 36.000 tonnes au total, alors qu'il nous en faut 269.000 tonnes.

Comme il n'est pas possible d'augmenter rapidement la production, il nous faut donc, comme le Japon, l'Allemagne et l'Italie, mélanger à nos laines pures et renaissance (effilochage de lainages usagés) une grosse proportion de laine artificielle.

La Laine Artificielle n'est qu'un dérivé de la rayonne puisque la transformation ne se fait qu'au sortir des filières de viscose ou d'acétate.

Un seul métier à filer moderne de laine artificielle comprend 200 filières, de 300 trous, qui produisent 160.000 brins, à la vitesse de 480.000 mètres à la seconde. Ce sont les métiers qui sont utilisés par la grande usine qui se construit actuellement en zone libre.

Les brins subissent le friséage, la coupe, le lavage et le séchage et présentent le même aspect crépu que la laine à laquelle ils seront mélangés. Certaines qualités de laine artificielle, obtenues par le procédé acétate, acquièrent un toucher laineux et sont plus perméables à l'air, plus chaudes et plus imperméables que les autres laines artificielles. Il est intéressant de signaler que, dès le début de cette guerre, nos draps de troupe contenaient 30 à 40% de laine artificielle, pourcentage qui avait été étudié depuis quelques années.

Bien avant la guerre, déjà, notre industrie avait, en effet, mis au point des tissus 100% et 40% laine artificielle.

Productions comparées de rayonne et de laine artificielle en 1939.

	Rayonne	Laine artificielle
Allenagne	65.000 T.	155.000 T.
Japon	108.000 T.	140.000 T.
Italie	54.000 T.	86.600 T.
U.S.A.	150.000 T.	24.000 T.
Angleterre	54.400 T.	27.000 T.
France	25.000 T.	7.200 T.

Il est vraisemblable que pour parer au plus urgent, la majeure partie de notre production de rayonne est dirigée vers la schappe et la laine artificielle, ce qui permet une très importante augmentation au détriment, il est vrai, de la production de rayonne destinée aux tissus légers.

Selon une information récente, l'industrie du textile de zone libre fabriquera en 1941 :

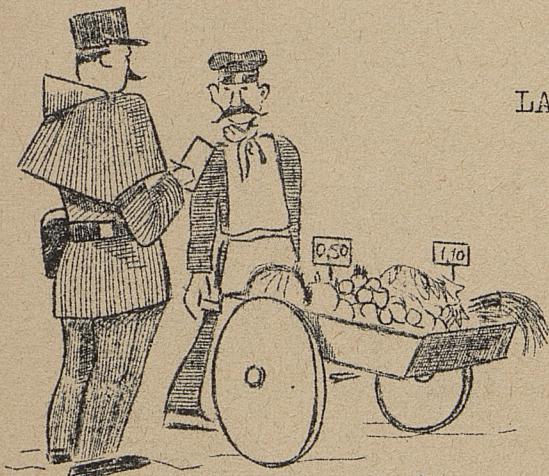
31.000 tonnes de soie artificielle
21.000 tonnes de laine artificielle
200 tonnes de soie naturelle.

Pour comprendre la crise actuelle du textile en France, rappelons-nous qu'à la veille de la guerre nous ne produisions que:

3% de notre consommation en soie naturelle
3,6% " " " en coton
14% " " " en laine.

Presque tout l'effort de production est donc actuellement supporté par l'industrie des textiles artificiels qui augmentera, doublera peut-être, ses possibilités de production. Mais pendant de longs mois encore, nous ne pourrons pas équilibrer nos possibilités et nos besoins en tissus. C'est ce qui explique, d'une part, la réduction des heures de travail, imposée aux tissages, et, d'autre part, la création des cartes de linge et d'habillement, indispensables pour réduire et répartir la consommation des produits textiles.

Robert WOLVILLE.



LA NOUVELLE REGLEMENTATION DES PRIX EN FRANCE -

Dans une économie libérale supposée à l'état rigoureusement pur, les mouvements des divers éléments du coût de production, en particulier ceux des prix et des salaires se font librement, sans contrôle ni limitation de la part de l'Etat.

Mais de bonne heure, notamment en période de guerre et de crise, l'Etat s'est trouvé amené à surveiller les prix. Au début cette surveillance et cette réglementation, s'insérant dans une économie régie dans son ensemble par les principes libéraux, ne furent pas systématiques. Aussi, dans la plupart des pays l'échec fut inévitable. Ce n'est que depuis quelques années que l'on convient qu'il est absolument illusoire de vouloir surveiller les prix alors que le contrôle strict des autres éléments (salaires, bénéfices etc.) n'est pas réalisé.

Désormais, il s'agit d'obtenir un équilibre aussi satisfaisant que possible des divers éléments. C'est ce principe que le gouvernement du Maréchal Pétain s'est appliqué à mettre en pratique.

La nouvelle réglementation des prix prend dès lors toute sa valeur.

Le texte fondamental est constitué par la loi du 21 octobre 1940 "Modifiant, complétant et codifiant la législation sur les prix". C'est actuellement en France, le véritable "Code des prix".

Cette loi prévoit successivement les organes de fixation des prix, les principes de fixation des prix, la publicité des prix, les infractions et les sanctions.

I - ORGANES DE FIXATION DES PRIX. -

Pour les prix de tous les produits et services, des décisions sont prises soit par arrêté du Secrétaire d'Etat aux Finances et du Secrétaire d'Etat responsable (production industrielle, travail, marine, agriculture, ravitaillement, communications), soit par arrêté du Secrétaire d'Etat aux Finances pour tous les autres produits, ou enfin par arrêté des Préfets pour les produits et denrées agricoles vendus dans leurs départements. En cas d'extrême urgence, il est prévu des décrets rendus en Conseil des Ministres. Il est expressément stipulé que la loi ne modifie rien au statut du blé, du sucre et du vin et qu'elle n'est pas applicable aux tarifs de la S.N.C.F..

Ces arrêtés ministériels sont pris après avis du comité central des prix composé notamment des représentants des Secrétaires d'Etat à l'Intérieur, aux Finances, à l'Agriculture, au Ravitaillement, à la Production Industrielle, au Travail, des consommateurs, des industriels et commerçants, des agriculteurs etc....

Les arrêtés préfectoraux sont pris après consultation du comité départemental des prix comprenant notamment le Préfet, les Directeurs des Contributions Indirectes, des Services Agricoles et du Ravitaillement général, des représentants de l'industrie et du commerce, des consommateurs, des agriculteurs, etc.

II - PRINCIPES DE FIXATION DES PRIX -

Les prix de tous les produits et services demeurent en principe, fixés au niveau atteint le 1^{er} septembre 1939 ou à celui résultant des autorisations régulières, de majorations accordées postérieurement à cette date. Est interdite toute majoration ultérieure directe ou indirecte non autorisée (dérogations : hausse du cours des matières premières sur les marchés étrangers ou cas particulier de force majeure). De même les minorations des prix ne sont pas libres. La loi prévoit enfin le cas des entreprises et produits nouveaux.

III - PUBLICITE DES PRIX -

Les arrêtés et décrets ministériels de fixation sont insérés au "Bulletin Officiel du Service des Prix". Les arrêtés préfectoraux sont publiés au Recueil des actes administratifs.

IV - INFRACTIONS -

Les infractions à la loi du 10 octobre 1940 sont constatées par procès verbaux des agents du service du contrôle des prix.

V - SANCTIONS -

Ces procès verbaux peuvent donner matière, à défaut de transaction pécuniaire, à des poursuites devant les tribunaux. Les peines prévues pour majorations illicites de prix sont d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et une amende de 16 à 100.000 francs (à laquelle la loi du 26 mars 1891 sur le sursis n'est pas applicable).

X

X X

Le nouveau "Code des Prix" constitue l'effort systématique le plus considérable qui ait été fait jusqu'ici en France en vue d'épêcher les oscillations violentes des prix toujours génératrices de troubles sociaux. A l'expérience, le Gouvernement s'est rendu compte que certaines dispositions pourraient être assouplies : c'est le cas notamment de la question des majorations : il serait substitué au principe de la hausse considérée en valeur absolue, un système de marges bénéficiaires calculées en pourcentage sur les prix de vente. La circulaire du 3 janvier 1941 du Ministre des Finances a pour but de réunir la documentation préalable à la décision à intervenir.

Georges LUCAS
Docteur en Droit Magistrat.

au disque et surtout la belle tenue des sauteurs du Bloc II confirmèrent la victoire très homogène de Tharaud. La finale du saut en longueur, interrompue par la pluie a été terminée le jeudi 24. Un vent debout assez violent gêna les concurrents qui furent loin d'approcher leurs précédentes performances. La lutte resta très ouverte entre les deux équipes du S.F.O. et de France-Sports. Leur valeur sensiblement égale nous promet de belles compétitions à venir et par conséquent d'agréables après-midi dominicales.

Le Bloc IV (Union Franque) s'est bien défendu. Composé d'excellents éléments, jeunes et ardents, cette équipe doit beaucoup mieux faire les fois prochaines. Quant au Bloc I (C.O.C.) malgré son recrutement restreint et les difficultés d'entraînement qu'il a jusqu'ici rencontrées, il a bien figuré; mieux qu'il ne s'y attendait peut-être. Allons, l'équipe du Capitaine Darne vaut mieux que celà: nous sommes persuadés que ce début fort honorable prélude à de bien meilleurs lendemains.

Cette fois encore l'organisation fut parfaite et toute l'équipe du Capitaine Cossé et en particulier Dubreuil qui fut le grand réalisateur est à féliciter. Nous n'oublierons pas de sitôt la cérémonie dans le stade fleuri, de la présentation des équipes et, devant le portrait du Maréchal, des instants émouvants du salut aux couleurs et du serment des athlètes. Minutes précieuses, qui nous ont fait comprendre mieux que jamais combien nous étions tous unis dans les mêmes sentiments fraternels et le même amour de la Patrie.

Et maintenant, attendons les championnats individuels de l'O-flag. Confirmeront-ils les résultats de dimanche?

RESULTATS TECHNIQUES

80 mètres : 1 Rollandin 9"4/5 - 2 Debia - 3 Laurence - 4 Plumenail - 5 Bouliébaut - 6 Pallot.

Bloc II 12p. Bloc III 5p. Bloc IV 5p. Bloc I Op.

300 mètres : 1 Podevin 41"2/5 - 2 Drancourt - 3 Morel - 4 Paillot - 5 de Logivière - 6 Lembeye.

Bloc II 11p. Bloc III 8p. Bloc I 3p. - Bloc IV Op.

1000 mètres : 1 Fassier 2'57"4/5 - 2 Ravaud - 3 Denizet - 4 Pouillon - 5 Carlier - 6 Debruyckère.

Bloc II 9p. Bloc III 8p. Bloc I 5p. Bloc IV Op.

Poids : 1 Rolland 10m71 - 2 Chesnet 10m54 - 3 Champagnat 10m41 - 4 Bottet 10m20 - 5 Verney 10m03 - 6 Morneau 10m.

Bloc IV 10p. Bloc III 8p. Bloc II 4p. Bloc I Op.

Disque : Verney 32m93 - 2 Rolland 32m07 - 3 André 31m74 - 4 Meilland 30m29 - 5 Chesnel 29m67 - 6 Maginel 29m21.

Bloc III 9p. Bloc IV 9p. Bloc II 3p. Bloc I 1p.

Hauteur : 1 Marcuard 1m63 - 2 Verney 1m60 - 3 Parot 1m58 - 4 ex-aequo Laudas et Baconnier 1m55 - 6 Volant 1m54.

Bloc II 12p. Bloc IV 8p. Bloc III 3p. Bloc I Op.

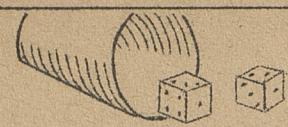
Longueur : 1 Parot 5m60 - 2 Quifféléant 5m55 - 3 Fassier 5m52 - 4 Laurence 5m43 - 5 Debia 5m41 - 6 Morvan 5m41.

Bloc II 16p. Bloc III 4p. Bloc IV 2p. Bloc I Op.

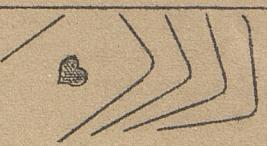
Relais 4x80 : 1 Bloc III 39"4/5 10p. - 2 Bloc II 6p.
3 Bloc IV 4p. - 4 Bloc I 2p.

Relais 4x100 : 1 Bloc III 1'35"2/5 10p. - 2 Bloc II 6p.
3 Bloc IV 4p. - 4 Bloc I 2p.

Résultat final : 1 Bloc II (France Sports) 79 points
2 Bloc III (S.F.O.) 65 points
3 Bloc IV (Union Franque) 42 points
4 Bloc I (C.O.C.) 15 points



LES JEUX DU CAMP



JEU DE DAMES

SOLUTIONS

Problème № 11

Blancs	Noirs
20 - 43	21 x 48 (1)
1 - 39	48 x 35 (1)
30 x 41 (3)	5 - 9 (obligés de jouer)
41 x 5 gagnent	(jouer)

C'est une extension d'un des meilleurs pièges pour prendre une dame avec trois.

Problème № 12

Les blancs gagnent car'ils prennent l'opposition, et cèdent le trait à l'adversaire comme suit:

Blancs	Noirs
26 - 32	27 x 36 (1)
21 - 26 gagnent	

Etes-vous encore exercé? Si oui, un coup d'œil vous suffira pour trouver la clé des deux situations ci-après.

No 13 - BLANCS : 4 pions en 12 - 17 - 22 - 27.

NOIRS : 4 pions en 21 - 34 - 38 - 44.

Les blancs jouent et gagnent.

No 14 - BLANCS : 6 pions en 6 - 11 - 20 - 30 - 35 - 40.

NOIRS : 5 pions en 21 - 36 - 41 - 44 - 50.

Les blancs jouent et gagnent.

JEUX D'ESPRIT

Solution des problèmes parus dans le № 7 -
CHARADE - Baleine.

SIMPLE QUESTION - Pique, coeur, carreau, trèfle.

MOTS CARRÉS - PRETER

RETAPE

ETALON

TALENT

EPONGE

RENTES

CHAINE DE METAGRAMMES - Rein - sein - soin - foin - foie.

NOUVEAUX JEUX -

LOGOGRIFFE - Sur timbres et monnaies, suis désormais visible
Tête en moins, je deviens un métal très fusible.

MOTS EN TRIANGLE -

Allégorie

Souplesse

Petite tranchée

Poisson d'eau douce

Colère

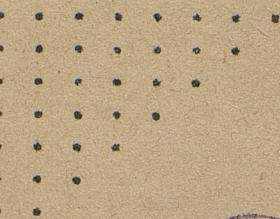
Participe passé employé comme préposition

Chemin

Double chez l'hirondelle

CHARADE - Oiseau mon un et mon entier.

Plante aquatique mon dernier.





BARRAGES DE MONTAGNE

La construction des grands barrages en montagne a toujours suscité dans le public un intérêt fait de curiosité et d'admiration. Journalistes et cinéastes y ont trouvé matière à "papiers" sensationnels ou à bandes remarquables. Lecteurs et spectateurs ont ainsi connu, ces dernières années, les réalisations françaises du Sautet, du Chambon, de la Truyère, puis de Génissiat et les réussites étrangères du Boulder Dam aux U.S.A. ou du Dnieperstroï en U.R.S.S..

L'eau vaincue, domestiquée, fournissant cette extraordinaire énergie électrique qui a permis le développement de toutes les techniques est déjà sujet d'orgueil et d'admiration. Ajoutez-y le piquant de certaines polémiques entre les défenseurs des sites montagneux et ces barbares que sont les ingénieurs hydrauliciens et vous aurez une autre raison de l'intérêt du public. Notons d'ailleurs que cette polémique est sans objet et que les lacs artificiels créés par les grands barrages présentent des caractères de pittoresque différents, certes, de ceux des paysages qu'ils ont noyés, mais indiscutables. Nul ne me contredira qui a connu la Truyère avant et après Sarrans, la Creuse avant et après Eguzon, la Romanche avant et après Chambon.

Je voudrais, hors de tout lyrisme injustifié, montrer que ces grandes réalisations posent des problèmes simples et demandent seulement de la persévérance, de la méthode, des moyens. Je voudrais essayer d'expliquer l'aspect social de ces constructions des barrages de montagne et comment on peut, dans les circonstances présentes, envisager, sous cet angle, l'équipement indispensable au rayonnement de notre pays.

Auparavant, un examen de l'aspect économique du problème ne sera pas superflu.

X

X X

Les barrages de montagne visent à permettre la production d'énergie hydro-électrique. C'est l'utilisation de la "houille blanche" dont la France est particulièrement riche. On sait, en effet, que de gros efforts ont été déployés, ces dernières années, pour développer la production d'énergie par les chutes, de façon à libérer notre pays de la sujexion d'importer du charbon. L'idée d'utiliser la houille blanche s'imposait, mais jusqu'en 1927 la question du transport à distance de l'énergie produite dans les montagnes n'était pas résolue d'une façon

Il faut également souligner le mérite des chanteurs dont le talent fut très apprécié du public. Le Lieutenant Weinstein, très à l'aise aussi bien dans l'air d'Escamillo de Carmen que dans le duo des Pêcheurs de Perles, remporta son habituel succès.

Par contre le duo des Pêcheurs de Perles n'était pas exactement dans le registre de l'organe, précieux et fragile, du Lieutenant Villien. Mais ce ténor est doué de musicalité et le public lui fit bon accueil.

Le Lieutenant Abry eut le mérite de présenter deux airs appropriés à son tempérament et à ses ressources vocales. Il se fit applaudir dans l'air d'Hérode de l'Enfance du Christ sobre page aux lignes d'une grande noblesse; et dans l'air de Don Quichotte de Massenet, d'un modernisme si surprenant. Il interprète avec goût ces deux belles pages.

La Chorale du Camp est en progrès. Sa diction est plus précise; et ses interprétations sont bien dans l'esprit des œuvres interprétées. Le Lieutenant Frère-qui n'en est pas à ses débuts dans la direction des ensembles vocaux - sut donner un relief suffisant à un choeur austère de Roland de Lassus, et à une délicieuse page de Clément Jannequin "Petite nymphe folâtre..."

La partie finale du concert était consacrée à une importante première audition : une "Cantate à Jeanne d'Arc" du Capitaine Thimonnier. Par ses dimensions considérables, par son abondante substance musicale et par l'importance des moyens qu'elle met en œuvre cette œuvre fait apparaître le tempérament musical et le solide métier de l'auteur.

L'audition de cette belle œuvre, écrite sur des paroles du Lieutenant Estrangin, est avec la création de la "Reine s'ennuie", l'événement le plus important de la Vie musicale de l'Oflag.

Serrant de près le texte littéraire, la musique de Thimonnier, après une noble introduction, évoque les phases cachées, glorieuses et douloureuses de la vie de la Pucelle. La conclusion est un vibrant acte de foi en l'avenir de notre Pays.

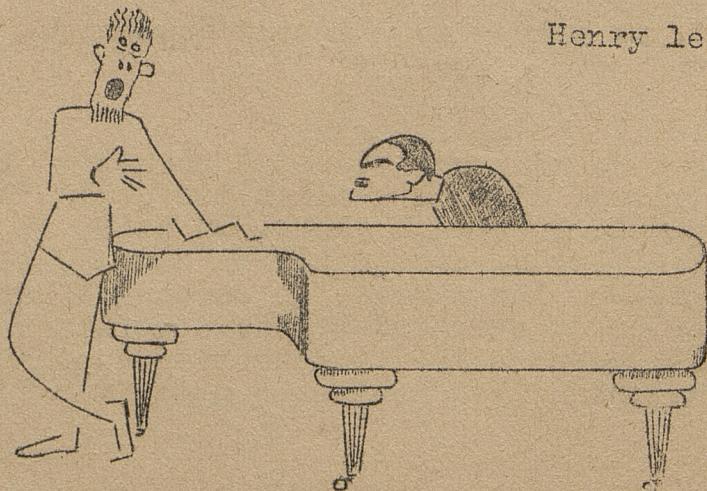
L'écriture chorale est particulièrement heureuse : d'exécution aisée, elle met en relief les paroles et laisse à l'auditeur toute possibilité de les entendre. L'orchestration est délicate et variée.

Les sommets de l'œuvre sont les lamentations initiales, d'un pathétique si prenant; et surtout les deux admirables choeurs qui précèdent et suivent le trio. Ce sont des pages empreintes du classicisme le plus pur.

Le trio est, lui aussi, de la meilleure venue. Malheureusement, l'auditeur ne put l'apprécier comme il convenait, car l'exécution en fut chaque soir nettement insuffisante.

Ce n'est d'ailleurs là qu'une légère réserve. Car les exécutants - choristes et membres de l'orchestre - apporteront tout leur entraînement à la mise au point d'une œuvre qu'ils apprécient, et auront la satisfaction de faire triompher.

Henry le BRAIE





satisfaisante. La solution du transport par lignes haute tension à 150 ou 200.000 Volts, définitivement au point à cette époque, permit de mettre en route le programme d'interconnexions des différents centres producteurs et utilisateurs, et de concevoir une utilisation rationnelle des trois centres de houille blanche dont dispose la France et qui sont complémentaires: Massif central, région de hautes eaux en automne et en hiver, d'une part, et Alpes et Pyrénées, régions de hautes eaux au printemps et en été, d'autre part. Dès lors, les projets de barrages en montagne sortent en quantité. On reprend les travaux de la Truyère, on démarre le "Sautet", "Chambon", "Marèges" etc... Entre 1932 et 1934, toutes ces réalisations mettent sur le marché de l'énergie une quantité considérable de Kwh qui trouvent difficilement preneur parce que la "crise" a considérablement réduit les demandes. Par ailleurs, l'équipement hydro-électrique ne permet pas de supprimer toutes les centrales thermiques et il est nécessaire de maintenir celles-ci en fonctionnement. C'est que les lignes à haute tension constituent un véhicule assez fragile pour l'énergie. Elles "décrochent" souvent (givre, orages) et il faut prévoir que les thermiques puissent, en cas d'incident, "prendre la charge" et assurer la fourniture à la clientèle. Dans ces conditions, en 1933, se trouvait en présence d'une "surproduction" d'énergie électrique et on n'entreprit plus ni barrages ni usines (exception faite pour Génissiat dont les travaux préparatoires furent commencés en 1936). A ce moment, l'interconnexion se perfectionnant permit d'obtenir une plus grande sécurité dans le transport, donc une plus grande utilisation de la houille blanche et, en 1938, à cause en outre de la reprise économique, pour la première fois, la proportion d'énergie hydro-électrique dépassait celle de l'énergie thermique (pour une consommation de 16,8 milliards de kilowatts/heure, 55% étaient fournis par chutes d'eau et 45% seulement par les centrales thermiques). Ce développement entraînait la nécessité d'équiper de nouvelles chutes. Un programme important avait reçu, au début de la guerre, un commencement d'exécution (Roc de l'Aigle sur la Dordogne, Saint Etienne Cantalès sur la Maronne). Il se poursuit, actuellement, avec de nouvelles réalisations (Granval sur la Truyère, Lac des Sept Laux, Cordéac sur le Drac, etc...)

L'année 1943/44 verra, vraisemblablement, ces travaux achevés. A ce moment, la France se trouvera en mesure d'exporter de l'énergie. Mais il faudra tout de même trouver du charbon. Cet excédent d'énergie hydro-électrique peut permettre des échanges entre la France et les pays qui sont à la fois consommateurs d'énergie et producteurs de charbon. Un accord franco-allemand a été conclu dans ce sens, en novembre 1940, la France fournissant de l'énergie hydro-électrique contre du charbon allemand. Pour développer ces échanges il faudra perfectionner encore les lignes de transport de force, en accroissant la tension pour augmenter le rayon d'action. On se ra conduit à réaliser des lignes à 320.000 volts, comme les Américains en explicitent, voire à 440.000 volts, selon les conceptions hardies de M. Viel, Directeur de Loire et Centre, pour obtenir l'interconnexion européenne. L'équipement de nouvelles chutes et de lignes de transport paraît une nécessité vitale pour la France.

L'inventaire des ressources est connu. Certains projets sont déjà dressés, d'autres sont en cours d'études, d'autres encore sont à étudier complètement. C'est un premier problème dont M. Gibrat, l'actuel Directeur de l'Électricité au Ministère de la Production Industrielle, doit posséder toutes les données. Il devra coordonner les différents "groupes", imposer des directives, décider des programmes, prévoir un financement, statuer sur la rentabilité.

Quand le programme sera décidé, il faudra étudier, préparer, approvisionner, construire. Problèmes successifs de personnel technique, matériel, ciment, main d'œuvre. C'est sur les questions de personnel et de main d'œuvre que je m'étendrai plus loin, en montrant ce qu'est la vie d'un chantier de barrage en montagne, comment on l'avait conçue avant la guerre, comment on peut maintenant la concevoir.

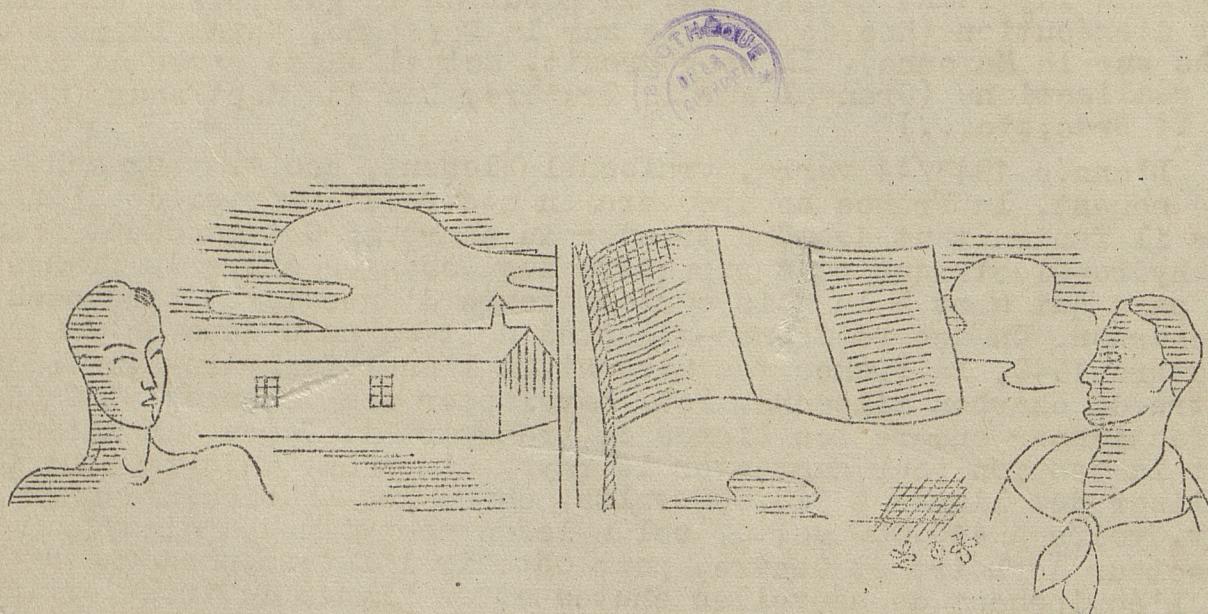
Pour le matériel d'entreprise, la France était, avant la guerre, en partie tributaire de l'étranger (Allemagne, U.S.A.). Il semble qu'on puisse accroître les possibilités de la production française dans ce domaine, en modifiant la destination de certaines usines travaillant pour l'armement, et trouver assez rapidement en France un matériel équivalent à celui de l'étranger. En ce qui concerne le matériel hydraulique et électrique notre industrie nationale était comparable à ses concurrentes étrangères (suisse, allemande) et, si l'approvisionnement en cuivre peut être assuré par l'exploitation de nos ressources coloniales, les usines françaises peuvent faire face aux besoins d'un équipement accéléré.

La question du ciment est plus importante et plus difficile. Il manque un élément essentiel : le charbon. La production française pourra difficilement satisfaire aux besoins en ciment demandés par les nombreux chantiers de chutes. Il faut compter environ 1 million de tonnes par an venant s'ajouter aux besoins courants de la construction. Il faut envisager une politique du ciment, réglementer la consommation, développer l'utilisation des ciments produits électriquement, trouver du charbon. Les éléments nous manquent pour apprécier les moyens qu'on a de résoudre un tel problème.

Restent les questions de personnel, de main d'œuvre.

(à suivre)

André LIAUME
Ingénieur Civil des Travaux Publics.



Dimanche 20 juillet a eu lieu sur le terrain du Bloc XIII, le premier match interclubs d'athlétisme de la saison. Après une lutte serrée, l'équipe de France-Sports a pris le meilleur sur le S.F.O. par 79 points à 65, devant l'Union Franque 42 points et le C.O.C. 13 points. Résultat régulier, car si le S.F.O. n'a pas obtenu en courses individuelles le rendement qu'il escomptait, une erreur dans la composition a coûté à F.S. la première place au 4x185. Une défaillance de Rolland